



TERRE D'AVANCE
Construisons demain

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET DE TERRITOIRE **DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN CRTE***

Territoire Bénéficiaire



* Contrat de Relance et de Transition Ecologique



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Client :

30 septembre 2021

c.ladous@terredavance.com



PARTIE 1

DIAGNOSTIC & ENJEUX

THEMATIQUES

LE PERIMETRE DE VOTRE CRTE

Le PETR des Coteaux composé des **2 communautés de communes** :

- Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac
- Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

Il regroupe **103 communes** :

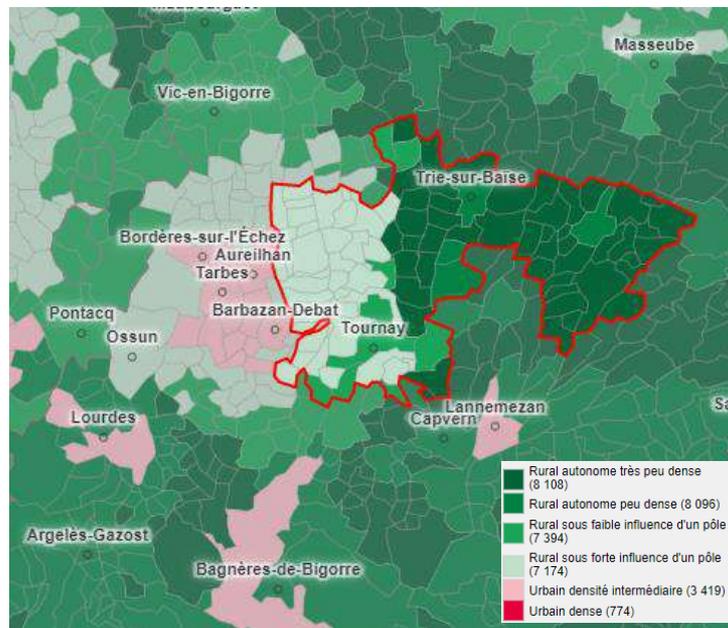
- 45 communes isolées hors influence des pôles
- 51 communes appartenant à un pôle influent entre 50 000 et 200 000 habitants
- 7 communes appartenant à un pôle influent de moins de 50 000 habitants

Il existe 4 bourgs-centres

- Castelnau – Magnoac (781 habitants)
- Pouyastruc (727 habitants)
- Tournay (1358 habitants)
- Trie-sur-Baïse (1063 habitants)

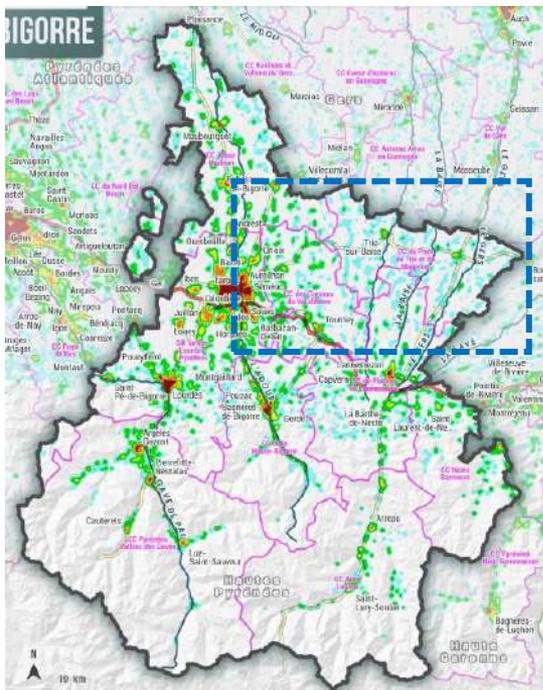
De nombreuses communes de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros sont sous forte influence du pôle de Tarbes tandis que les communes de la Communauté de communes du Pays de Trie et du Magnoac ont très peu d'influence des pôles urbains.

Typologie des territoires en fonction de l'urbain/ rural



Source : Observatoire des territoires

PORTRAIT DU TERRITOIRE / SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Source : DDT des Hautes-Pyrénées, Étude relative aux mobilités durables dans les Hautes Pyrénées

Le PETR Pays des Coteaux se situe au sein du département des Hautes-Pyrénées qui lui est structuré autour de 5 pôles urbains (Tarbes, Lourdes, Bagnères, Lannemezan, Argelès) avec un typologie divisée en partie sud, des zones de montagne isolées et partie nord, des zones rurales et agricoles.

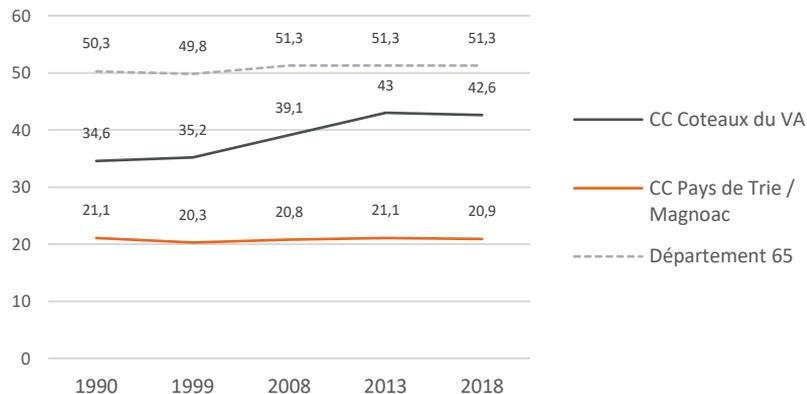
L'accès au territoire PETR se fait notamment par :

- Une gare ferroviaire de Tournay qui relie Toulouse et Bayonne : réseau ferré est-ouest (Toulouse-Bayonne)
- L'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées (400 000 passagers par an et N° 3 de l'Occitanie)
- A64 et plusieurs routes départementales

PORTRAIT DU TERRITOIRE / DENSITÉ DE POPULATION

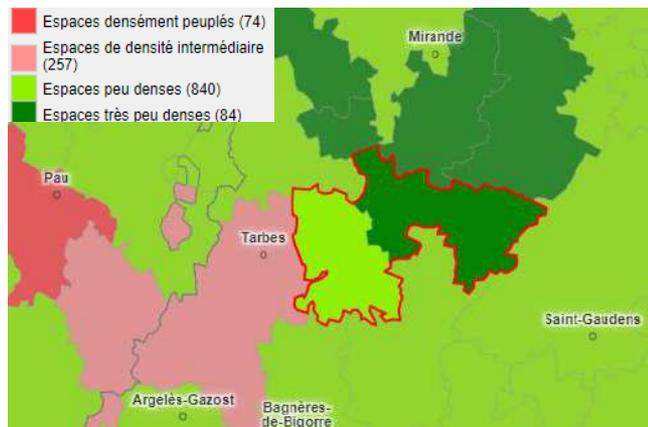
- Le territoire a **une faible densité de population** avec seulement 30,8 hab/km2 contre 50,2 hab/km2 au niveau départemental (en 2017).
- La densité de population est plus élevée dans la CC Coteaux du Val d'Arros (42,6 hab/km2 en 2018) qui a connu une croissance démographique importante depuis le début des années 2000.
- **Une part importante de la surface est consacrée à l'agriculture** (68,9% sur le PETR en 2018 contre 35,2% dans le département). Sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac, la surface dédiée à l'agriculture s'élève à 74,6%.

Evolution de la densité moyenne de population



Source : Insee

Grille communale de densité



Source : Insee

PORTRAIT DU TERRITOIRE / EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

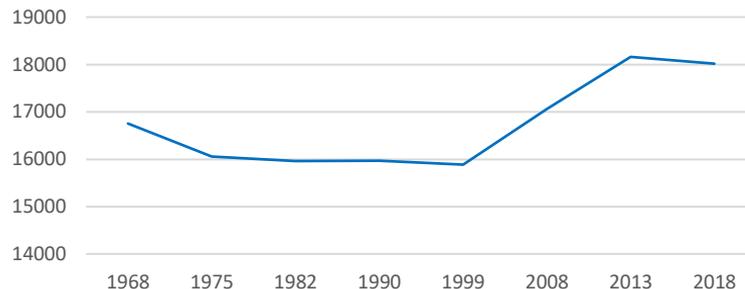
- Le territoire du PETR a connu **une forte croissance démographique entre le début des années 2000 et le milieu des années 2010**. Cette croissance est due notamment au solde migratoire avec un taux de migration entrante bien supérieur à celui du département (1,54% sur le territoire contre 0,22% sur le département)
- La disparité existe entre les deux EPCI** et c'est notamment la CC des Coteaux du Val d'Arros qui a connu la plus forte croissance démographique sur cette période.
- On observe un **léger recul démographique depuis le milieu des années 2010** et plus particulièrement, la baisse d'entrées sur la CC des Coteaux du Val d'Arros

Variation annuelle moyenne de la population en % (dont le solde migratoire)

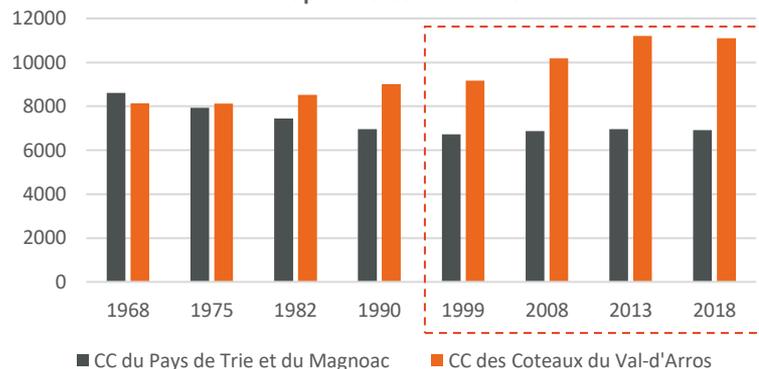
	1999-2008	2008-2013	2013-2018
CC Coteaux du VA	1,2 (1,1)	1,9 (1,8)	-0,2 (-0,3)
CC Pays de Trie / Magnoac	0,3 (1,1)	0,2 (1,2)	-0,1 (0,9)
Département 65	0,3 (0,5)	0,0 (0,2)	0,0 (0,4)

Source : Insee

Evolution de la population depuis 1968 sur le PETR



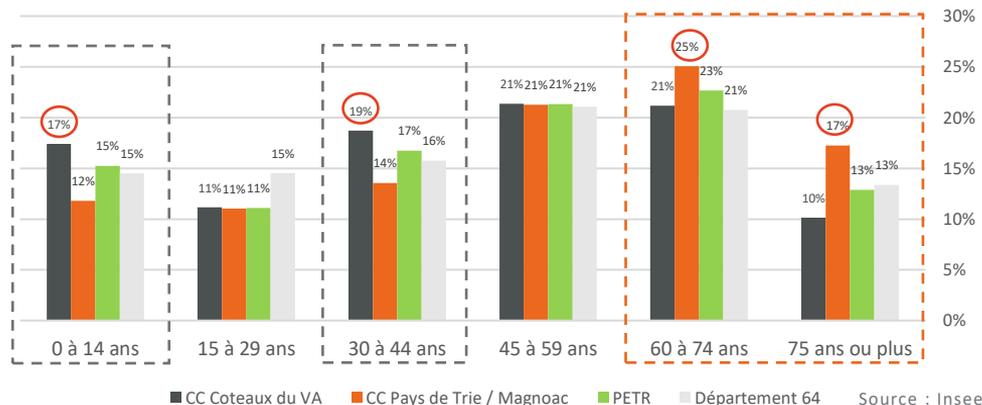
.. Et par intercommunalité



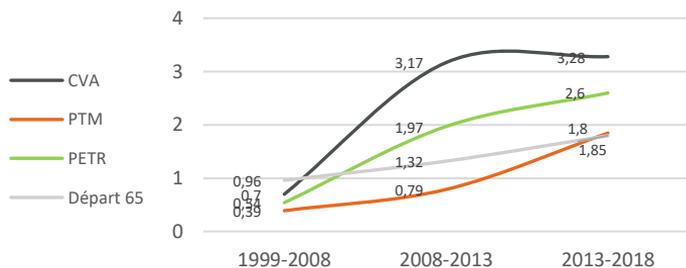
PORTRAIT DU TERRITOIRE / POPULATION

- La population du territoire du PETR se caractérise **par une part importante des personnes âgées** : la part des 65 ans et plus représente 27,4% sur le territoire contre 26,6% au département et 19,8% au niveau national.
- Cette caractéristique concerne plus particulièrement la CC du Pays de Trie et du Magnoac : le taux des 65 ans et plus est à 33% sur cet EPCI. **La CC des Coteaux Val d'Arros a une structure démographique plus équilibrée** avec la part des jeunes relativement importante (la part des 20 ans et moins est de 22,5% sur la CC contre 20,3% au département).

Structure par tranche d'âge (%)



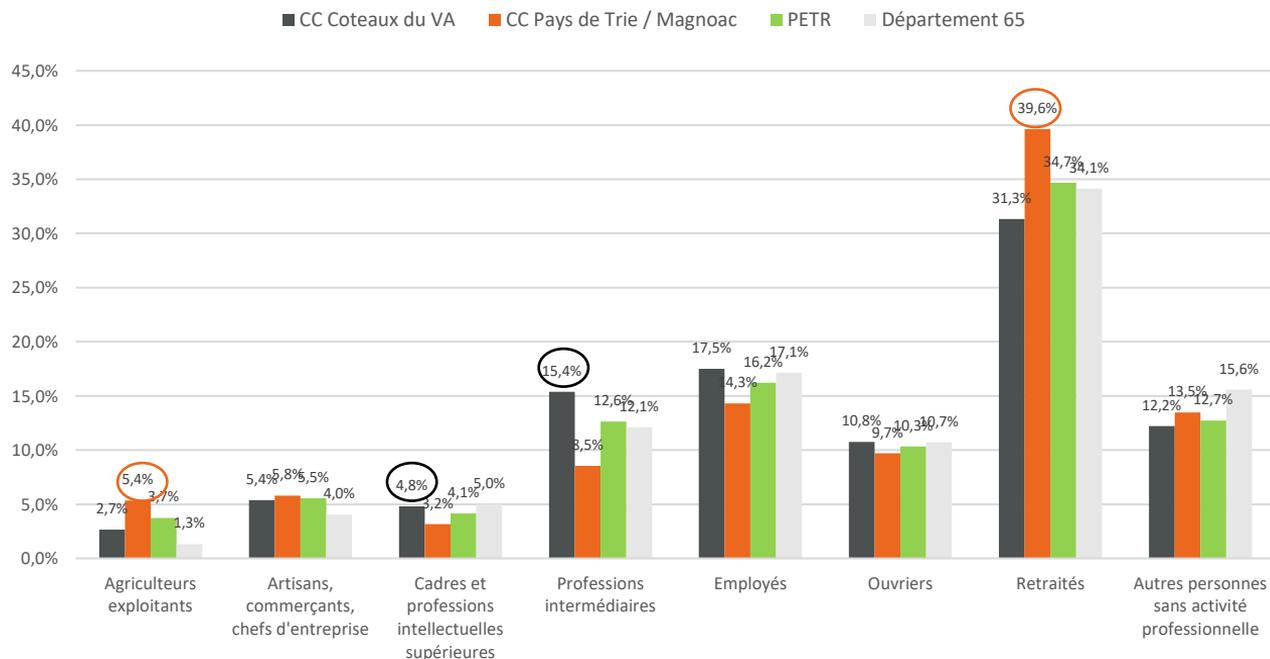
Taux d'évolution annuel des 65 ans et plus



- On peut noter que **le vieillissement avance sur la CC des Coteaux du Val d'Arros** depuis une dizaine d'années. Le taux d'évolution annuelle des 65 ans et plus est de 3,28% sur la période de 2013-2018 alors que la moyenne départementale est de 1,80%.
- Les deux EPCI ont perdu les moins de 20 ans sur la période de 2013-2018** (le taux d'évolution annuelle des moins de 20 ans est de -1,27% sur le PETR) alors qu'elles en gagnaient sur la période 2008-2013 (+2,21%).

PORTRAIT DU TERRITOIRE / POPULATION

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle



- En termes de la catégorie socioprofessionnelle, le territoire PETR se caractérise notamment par la part importante des agriculteurs (3,7% contre 1,3% sur le département) et au contraire, la part relativement faible des cadres (4,1% contre 5,0% sur le département).
- Cependant, la CC des Coteaux du Val d'Arros a une particularité de concentrer les cadres (4,8%) et professions intermédiaires (15,4%)
- Enfin, la part des retraités est particulièrement élevée à la CC du Pays de Trie et du Magnoac (près de 40%).

COHÉSION SOCIALE

FAVORISER LA
COHÉSION SOCIALE

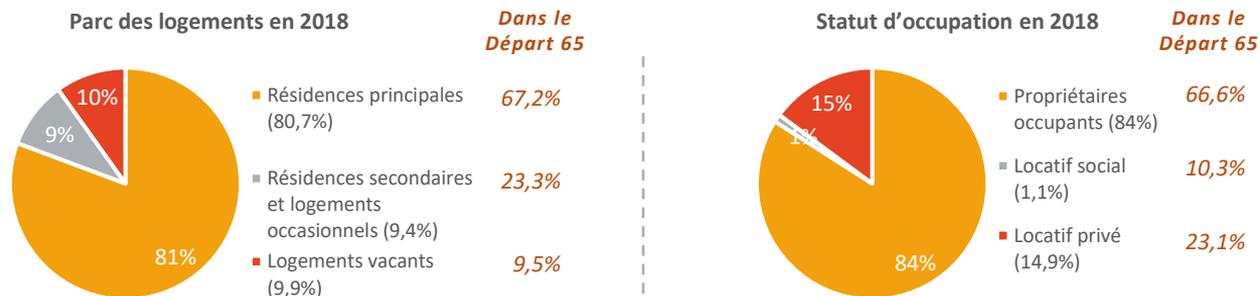


TERRE D'AVANCE



COHÉSION SOCIALE / LOGEMENTS

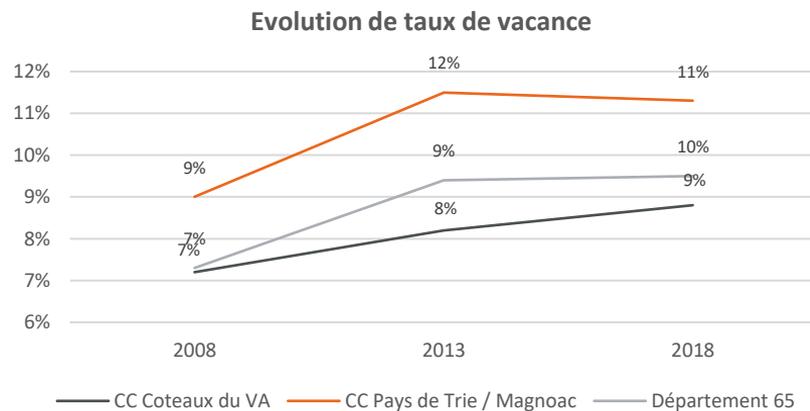
- La part des **résidences principales** sur le PETR est de 80,7% et est supérieure à la moyenne départementale (67,2%). Les résidences secondaires ne composent en revanche que 9,4% des logements du territoire : ce taux est deux fois moins qu’au niveau départemental
- On note également une part importante des **propriétaires occupants** (84% des logements) et une faible part du locatif social (1,1%). Les résidents ont tendance de s’installer sur le territoire à long terme : la part des ménages installés depuis 10 ans est d’environ 64% sur les deux EPCI contre 54,5% sur la département.
- Dans le contexte de « **vieillesse** » du **parc de résidences principales** (63% du parc construit avant 1974), l’enjeu est de lutter contre la dégradation de la qualité des bâtiments (précarité énergétique, assainissement, etc.) mais également d’adapter la configuration interne des logements (trop spatiaux) au regard des profils de la population vieillissante
- Les situations de « **mal-logement** » existent chez les personnes âgées isolées et les ménages modestes, et plus particulièrement dans des parcs locatifs privés.



Source : Observatoire des territoires

COHÉSION SOCIALE / LOGEMENTS

- Le **taux des logements vacants** est de 10% et est équivalent à la moyenne départementale. Les trois **centres bourgs** concentrent le plus de logements vacants : 12,4% à Castelnau-Magnoac, 16,6% à Tournay et 19,7% à Trie-sur-Baïse
- Le taux de vacance a augmenté de 2,3 points de pourcentage à la CC du Pays de Trie et du Magnoac entre 2008 et 2018. Le **taux de vacance de plus d'un an** est particulièrement élevé sur cet EPCI (8% contre 6,6% au département).
- Le taux de **constructions neuves** est en baisse sur la période 2015-2019 : 1,2 constructions neuves par an pour 1000 habitants entre 2015-2019 contre 2,8 sur la période 2010-2014
- **Convention OPAH du Pays des Coteaux 2021-2026** prévoit une intervention dans au moins 300 logements à l'échelle du Pays (250 logements occupés par leur propriétaire et 50 logements du locatif privé)
 - Création ou amélioration de 30 logements locatifs
 - Lutte contre l'habitat indigne sur 30 logements
 - Amélioration énergétique de 210 logements (ménages modestes 10% du revenu sur l'énergie)
 - Adaptation de 40 logements au vieillissement de la population



Source : Observatoire des territoires

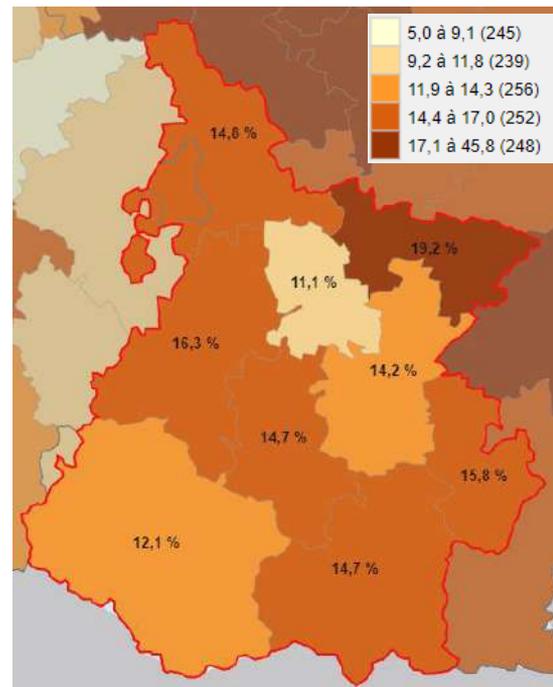
COHÉSION SOCIALE / PAUVRETÉ

- Une forte disparité existe entre deux EPCI en ce qui concerne la pauvreté. **Le taux de pauvreté** en 2018 est de 11,1% sur la CC des Coteaux du Val d'Arros (le taux le moins faible des EPCI du département) tandis qu'il est de 19,2% sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac.
- De même, la part des **ménages fiscaux imposés** sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac est plus faible que la moyenne nationale : 38,7% sur l'EPCI contre 43% en France en 2017. Sur la CC des Coteaux du Val d'Arros, ce taux s'élève à 49,9%.
- La CC du Pays de Trie et du Magnoac est par ailleurs l'EPCI où **le niveau de revenu** est le plus faible des EPCI dans le Département 65 (la médiane du revenu par UC est de 19 500€ sur le Pays de Trie et du Magnoac contre 21 690€ sur les Coteaux du Val d'Arros).
- La **présence importante des agriculteurs exploitants** sur le Pays de Trie et du Magnoac (12,7% de la population active occupée contre 5,3% sur les Coteaux du Val d'Arros) peut expliquer cette disparité.

Répartition des revenus

	CC CVA	CC PTM	Occitanie
Revenus d'activité	70%	54%	68,9%
Pensions, retraites et rentes	34,3%	44,2%	31,5%
Revenus du patrimoine et autres revenus	7,3%	10,1%	10,3%
Ensemble des prestations sociales	3,9%	5,4%	6,4%
Impôts	-15,5%	-13,7%	-17,1%

Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian) en % en 2018

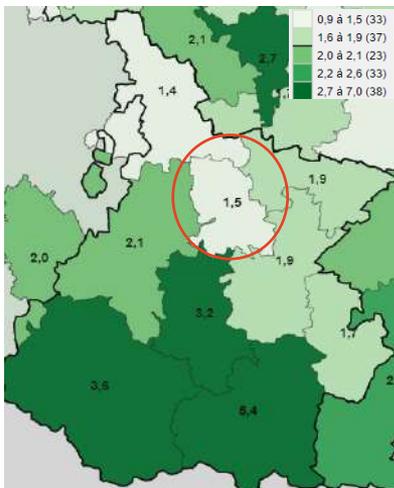


Source : Insee

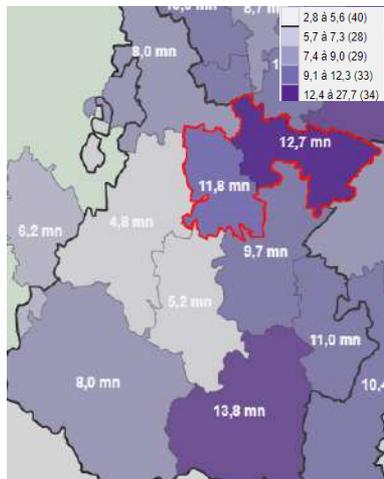
COHÉSION SOCIALE / ACCÈS AUX SERVICES

- Les services de proximité sont concentrés sur **trois centres-bourgs** : Tournay, Trie-sur-Baïse et Castelnau-Magnoac qui regroupent des équipements et services basiques. Le reste du territoire est en revanche très peu doté des équipements et services.

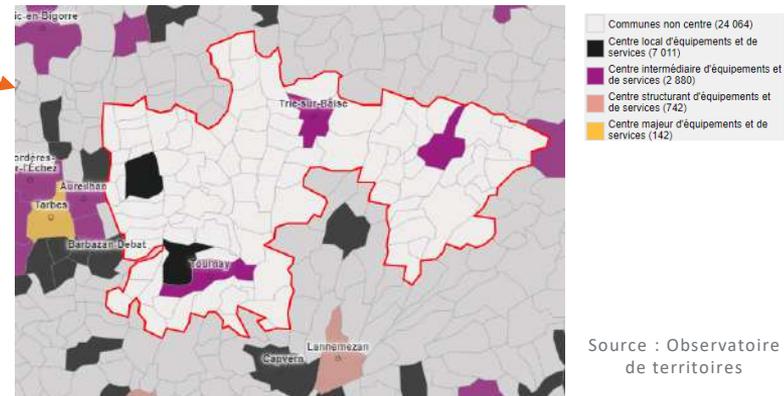
Densité pour 1000 habitants de commerces alimentaires de proximité en 2018



Temps moyen d'accessibilité à un panier de commerces et services au plus proche du domicile en 2018



Niveau de centres d'équipements et de services des communes 2020



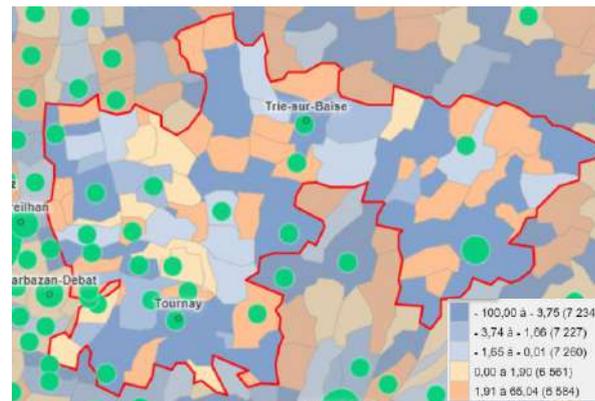
Source : Observatoire de territoires

- On note plus particulièrement la **faible densité de commerces de proximité** sur la CC des Coteaux du Val d'Arros alors que celle-ci a connu une croissance démographique importante.
- Le **temps moyen d'accessibilité aux commerces et services** au plus proche du domicile est particulièrement important sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac (12,7 minutes en moyenne). On observe également que la CC des Coteaux du Val d'Arros a un temps d'accès aux services beaucoup plus long que les autres EPCI limitrophes de la Communauté d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

COHÉSION SOCIALE / PETITE ENFANCE ET ENFANCE

- En 2018, on compte 2749 habitants de moins de 15 ans sur le territoire du PETR.
- En 2019-2020, il existe sur le territoire 22 écoles élémentaires, 3 collèges (dont deux collèges sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac) et un lycée (sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac). La CC des Coteaux du Val d'Arros exerce ses compétences sur deux groupes scolaires et 2 Regroupements pédagogiques intercommunaux.
- Le territoire dispose de plusieurs **solutions de garde d'enfants** :
 - 4 Relais d'Assistantes Maternelles (Castelnau-Magnoac, Pouyastruc, Tournay, Trie sur Baise), lieux d'informations pour les parents, de relais vers l'assistance maternelle mais également d'accueils gratuits des enfants.
 - Garderies, un centre de loisirs et un CLAS
- **Plusieurs enjeux (à vérifier) :**
 - Le manque global de l'offre de garde d'enfants (cf. Projet de territoire CVA) et les inégalités territoriales en matière accès à ces services
 - Le manque de cohérence entre la garde et l'offre scolaire (cf. Projet de territoire CVA)
 - Enjeu de mobilité scolaire pour les collégiens et lycéens
 - Enjeu de mobilité pour les parents d'enfants
 - Risque de réduction de services scolaires / de garde lié à la diminution de la population jeune : **le nombre de la population de moins de 15 ans est en baisse** depuis le milieu des années 2010 (-1,71% entre 2013 et 2018).

Les écoles élémentaires publics et privés (rond) et taux d'évolution annuel de moins de 15 ans entre 2013-2018 (fond)

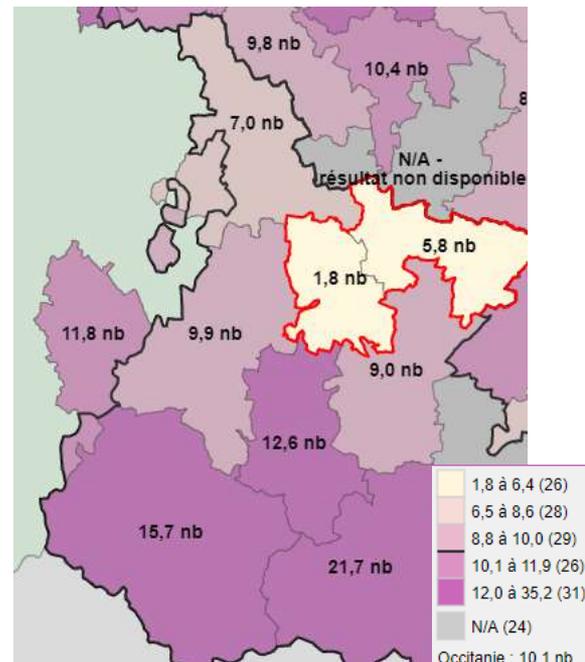


Source : Observatoire des territoires

COHÉSION SOCIALE / SANTÉ

- La part des personnes âgées de 65 ans ou plus est de 27,4% de la population du PETR et légèrement plus élevé qu'au niveau départemental (26,6%). La part des personnes de cette tranche d'âge est particulièrement importante sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac (32,7%).
- **L'offre de santé sur le territoire est globalement peu dense** et en particulier sur la CC des Coteaux du Val d'Arros :
 - 2 établissements d'hébergement sur la CC Pays de Trie et du Magnoac qui offrent en total 145 places pour les personnes âgées. L'absence d'EHPAD sur la CC des Coteaux du Val d'Arros
 - La densité de médecins généralistes libéraux est particulièrement faible sur le PETR au sein du département et notamment sur la CC des Coteaux du Val d'Arros (1,8 médecins pour 10000 habitants)
 - L'Accessibilité potentielle localisée (APL)* aux médecins généralistes est de 3,3 consultations par an et par habitant sur le PETR contre 3,9 sur le Département. Ce taux est beaucoup plus faible sur la CC du Val d'Arros (2,4 consultations) que sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac (4,6 consultations)
- Le projet de territoire de la CC des Coteaux du Val d'Arros prévoit la création de la **communauté professionnelle territoriale de santé** pour dynamiser la coordination et mutualisation des services de soin.
- L'existence des **Maisons de la santé pluridisciplinaire** à Castelnau-Magnoac (2008-) et Pouyastruc (2014-).

Picto stat : Densité de médecins généralistes lib. (pour 10 000 hab) (nb) 2019



*APL permet de mesurer l'accessibilité spatiale aux soins en prenant en compte plusieurs variables tels que le niveau d'activité et l'âge de médecins, etc.

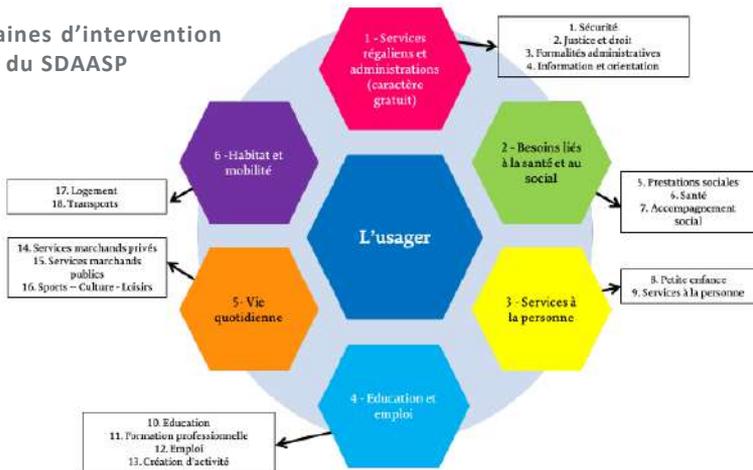
COHÉSION SOCIALE / ACTION SOCIALE

- Une **maison France Service** présente à Trie Sur Baise. La création de FS prévue sur Tournay
- Le **Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)** et ses déclinaisons intercommunales signées en 2018. Le schéma couvre 18 domaines.
- Forts enjeux autour de **revitalisation de centres bourg** : 3 sur 4 centres-bourgs sont bénéficiaires du programme PVD

Autres services d'action sociale présents sur le territoire (non exhaustif)

- Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)
- Associations du Service à Domicile (ADMR)
- Association des Familles rurales

18 domaines d'intervention du SDAASP



Communes bénéficiaires du programme Petites Villes de Demain (fond) et France Service (rond orange)



- PVD Tournay prévoit, en ce qui concerne les services, la création :
- d'un France Service
 - d'un tiers-lieu
 - d'un lieu de vie seniors
 - d'une maison des adolescents

COHÉSION SOCIALE / ACTION SOCIALE

- Déclinaison intercommunale du SDAASP

Premières actions inscrites dans la convention 2018-2020



- Etude d'opportunité de création d'une MSAP
- Favoriser l'accueil des porteurs de projets dans les ZA
- Réfléchir sur les lieux de télétravail et de coworking
- Harmoniser l'offre scolaire
- Renforcer l'offre petite enfance
- Projet de nouvelle MSP en lien avec celle de Pouyastruc
- Implantation EHPAD
- Fibre optique HD
- Coopération avec les associations
- Comité de suivi local



- Mutualisation des services entre communes
- Développer l'offre de transport
- Nouvelle MSP à Trie
- Développer la télémédecine
- Résorber les zones blanches téléphoniques
- Réseau THD
- Conforter l'offre scolaire avec les associatifs
- Offre de logement social pour des familles en difficulté
- Développer les activités liées aux nouvelles énergies

AXE 1 — ASSURER UNE PRÉSENCE DES SERVICES SATISFAISANTE DANS TOUS LES TERRITOIRES

- Objectif 1 : Renforcer le maillage des lieux de premier accueil
- Objectif 2 : Repenser l'offre commerciale de proximité indispensable à la vie quotidienne
- Objectif 3 : Prendre en compte les besoins des saisonniers dans l'offre de services des territoires touristiques
- Objectif 4 : Renforcer la présence des services dans les territoires les plus dépourvus

CVA

PTM

AXE 2 — AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES

- Objectif 5 : Disposer d'une offre de transports capable de garantir la mobilité indispensable à l'accessibilité aux services
- Objectif 6 : Garantir l'accès aux hauts-débits
- Objectif 7 : Accompagner aux usages du numérique et assurer la fiabilité des démarches dématérialisées

PTM

CVA

AXE 3 — GARANTIR DES SERVICES POUR TOUS

- Objectif 8 : Articuler les actions du Schéma avec les 5 priorités du Schéma Départemental de Développement Social
- Objectif 9 : Garantir l'accès des services et leur usage aux réalités particulières des personnes les plus fragiles ou les moins expérimentées
- Objectif 10 : Favoriser la collaboration entre les services sociaux de proximité et les inscrire ensemble dans une logique de développement social local

PTM

AXE 4 — PORTER UNE ATTENTION PRIORITAIRE SUR DEUX THÉMATIQUES

- Objectif 11 : Engager de manière partenariale une stratégie départementale de santé pour préparer l'offre médicale de demain.
- Objectif 12 : Préserver l'accès aux écoles primaires dans un rayon raisonnable

CVA

PTM

CVA

AXE 5 — ORGANISER UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE POUR LE SUIVI DU SDAASP

PAGE 2

- Objectif 13 : Favoriser des partenariats entre opérateurs de services, publics et/ou privés, pour construire une offre combinée permettant des services moins coûteux et plus globaux
- Objectif 14 : Coopérer avec les départements voisins pour garantir aux habitants limitrophes une offre de services publics et privés équivalente à celle des autres territoires
- Objectif 15 : Organiser, au travers d'une Conférence départementale et de Conférences territoriales des services, une gouvernance simplifiée et plus globale des services
- Objectif 16 : Développer à l'intention de tous les habitants, une information de qualité et utile sur les services
- Objectif 17 : Mettre sur pied un mode original et permanent de veille sur les services

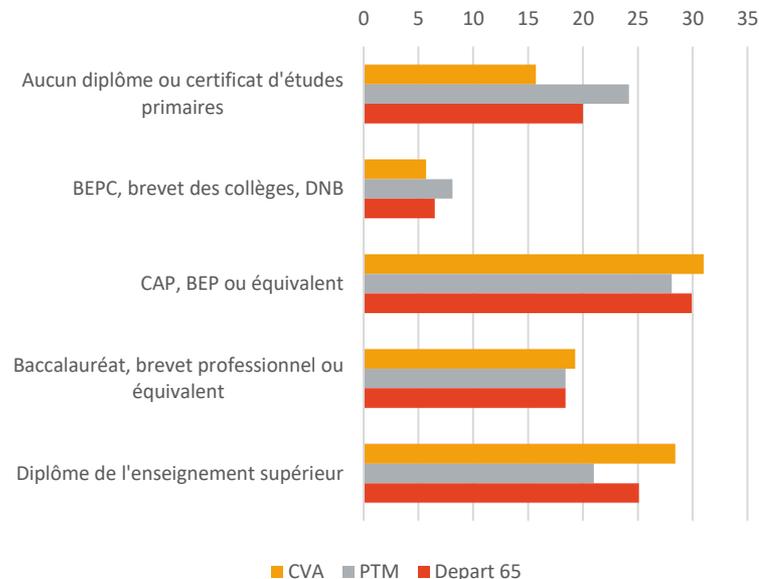
COHÉSION SOCIALE / JEUNESSE

- Sur les deux EPCI, la **part de la population diplômée** a augmenté depuis 10 ans. La CC des Coteaux du Val d'Arros est par ailleurs l'EPCI où le taux de la population diplômée est le plus élevé dans le département. Au contraire, la CC du Pays de Trie et du Magnoac est l'EPCI dont la population est la moins diplômée dans le département.

	CVA	PTM	Départ 65
Aucun diplôme	15,7% (-10,7)	24,2% (-11,4)	20% (-7,8)
Diplôme de l'Enseign sup	28,4% (+6,9)	21,1% (+4,1)	25,2% (+5,1)

- L'absence d'établissements d'enseignement supérieur** sur le territoire. Tarbes et Auch sont deux pôles d'établissements supérieurs les plus proches du PETR.
- La part des jeunes non insérés (NEET)** est de 15,5% sur le PETR en 2018 et moins élevée qu'au niveau départemental (16%). Cependant, elle est plus élevée sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac (16,8%).
- Structures d'insertion ? (mission locale,...)**

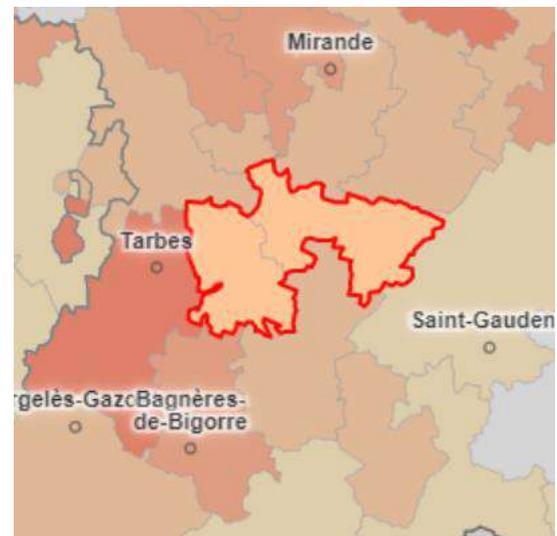
Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



COHÉSION SOCIALE / NUMÉRIQUE

- Le territoire est très bien couvert par les réseaux 4G et beaucoup moins bien par la fibre :
 - Taux de couverture 4G : 99,3% (85,1% au niveau national)
 - La couverture de raccordement fibre : 34,5% (59,5% à l'échelle nationale)

Part des locaux raccordables au fibre optique
(2020)





SYNTHÈSE DES CONSTATS / ENJEUX

- Un **territoire résidentiel** avec une forte présence de propriétaires occupants installés depuis longtemps sur le territoire
- Des enjeux forts autour de la **rénovation des habitats anciens et insalubres** ainsi que de leur adaptation aux nouveaux modes de vie et au vieillissement de la population. Le besoin d'intervention en habitat est particulièrement forte dans les centres-bourgs.
- **Deux EPCI à caractère très différent** :
 - CC Coteaux du Val d'Arros : un territoire qui concentre les populations actives et aisées sous forte influence du pôle urbain de Tarbes
 - CC Pays de Trie et du Magnoac : un territoire beaucoup plus rural et agricole concentrant des ménages plutôt de revenu modestes et vieillissants
- **Le vieillissement de la population** avance sur les deux EPCI et implique la nécessité de renforcement de l'offre de santé. Une carence des services de santé sur la CC des Coteaux du Val d'Arros est à considérer.
- Plus globalement **sur la CC Coteaux du Val d'Arros, un enjeu d'adaptation/renforcement de l'offre de services** (scolaire, action sociale, commerces, santé) au regard de son évolution démographique : alors que le territoire a connu une forte croissance démographique, l'offre de services n'a pas suivi cette évolution en quantité
- **+ la question foncière ? (disponibilité, prix...)**
- **Enjeux de renouvellement de la population ? (familles, jeunes,...)**

LA RELANCE ECONOMIQUE

La Relance Economique

CONTRIBUER À LA
RELANCE
ÉCONOMIQUE



RELANCE ÉCONOMIQUE / ETABLISSEMENTS

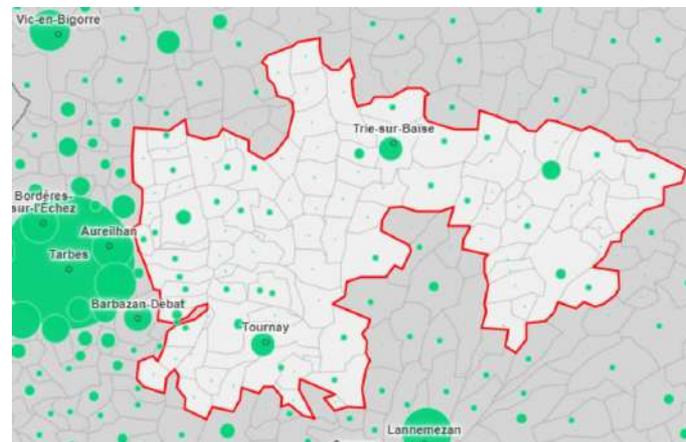
- On compte **1106 entreprises** sur le PETR en 2019 qui représente 6,5% des entreprises présentes du département
- Le nombre d'entreprises est légèrement plus élevé sur la CC des Coteaux du Val d'Arros (588) que sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac (518).
- Le tissu économique est **très majoritairement composé de TPE et de micro-entreprises** : près de 99% des entreprises présentes ont moins de 10 salariés.
- **4 zones d'activité** existent sur le territoire du PETR.

Nombre d'établissements par classe d'effectifs salariés, 2016 (Insee)

Nb de salariés	0 ou inconnu	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 ou plus
CC CVA	83%	16%	1%	0%	0%	0%	0%
CC PTM	80%	17%	2%	0%	0%	0%	0%
Départ 65	70%	25%	4%	1%	0%	0%	0%

Source : Insee

Nombre d'entreprises en 2019

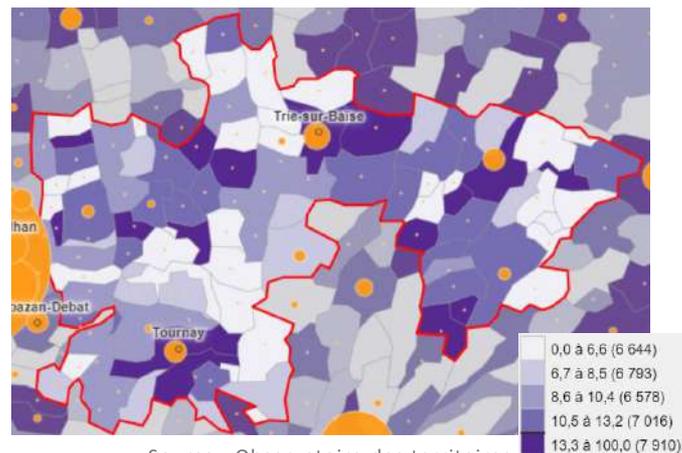


Source : Observatoire de territoire

RELANCE ÉCONOMIQUE / EMPLOIS

- On compte **3706 emploi** en 2018 sur le territoire. 44% de ces emplois se trouvent sur trois centres-bourgs (Tournay, Trie-sur-Baïse, Castelnaud-Magnoac). 1593 emplois sur la CC des Coteaux du Val d'Arros et 2113 emplois sur la CC du Pays de Trie et du Magnoac.
- Le territoire du PETR a globalement des indicateurs favorables concernant l'emploi. Cependant, quelques fragilités existent sur lesquelles il faudrait rester vigilantes :
 - **Le taux d'emploi** des 20-64 ans est de 72,3% à l'échelle du PETR et plus élevé qu'à l'échelle du département (68,3%) et de la France métropolitaine (69,5%). La disparité existe entre les deux EPCI : 74,3% à la CC des Coteaux Val d'Arros et de 68,7% à la CC du Pays de Trie et du Magnoac. Le taux d'emploi est cependant **en diminution** sur le PETR sur la période 2013-2018 : -0,58% contre -0,25% au département.
 - **Le taux de chômage des 15-64 ans** sur le PETR est de 10,2 en 2018 et moins fort qu'à l'échelle nationale (13,4). Cependant, on observe une plus forte **augmentation de taux de chômage** sur le PETR (+3,3 points de pourcentage entre 2008 et 2018) qu'à l'échelle nationale (+1,8 sur la même période).
 - On peut également noter la **montée de taux de chômage des 15-24 ans** : 20,3% en 2008 et 26,9% en 2018, soit près de +6 points en 10 ans (+3,7 à l'échelle nationale sur la même période).

Nombre d'emplois au lieu de travail (rond) et taux de chômage (fond) en 2018



Source : Observatoire des territoires

RELANCE ÉCONOMIQUE / DYNAMIQUE PENDULAIRE

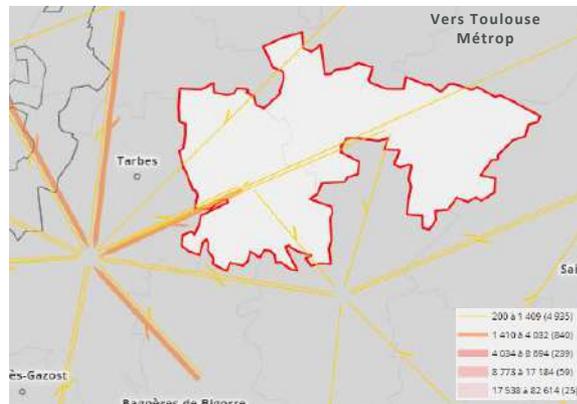
- Le **taux de concentration de l'emploi** est particulièrement faible sur le PETR (51,7 emplois pour 100 actifs : le nombre d'emplois présents sur le territoire couvre en moyenne la moitié des actifs présents sur le territoire. A titre comparatif, ce taux est de 98,4 emplois à l'échelle nationale.
- On observe des effets de la **dynamique pendulaire** sur les Coteaux Val d'Arros :
 - Taux de concentration très faible sur l'EPCI : 34,9 emplois / 100 actifs
 - La part de la population active qui travaille dans une commune autre que la commune de résidence particulièrement élevée (84% des travailleurs sur la CC CVA contre 68,1 sur la CC PTM et 67% dans le département).
 - Ces populations travaillent majoritairement dans la Communauté d'agglomération de Tarbes Lourde Pyrénées et en partie, à Lannemezan.

Indice de concentration de l'emploi 2017 (emplois pour 100 actifs)



Source : Observatoire des territoires

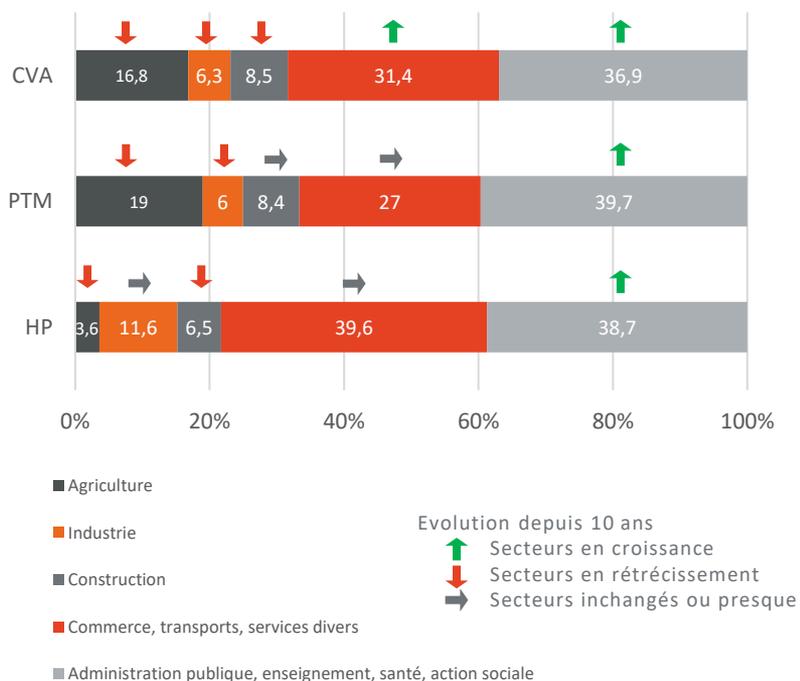
Flux domicile travail 2018



Source : Observatoire des territoires

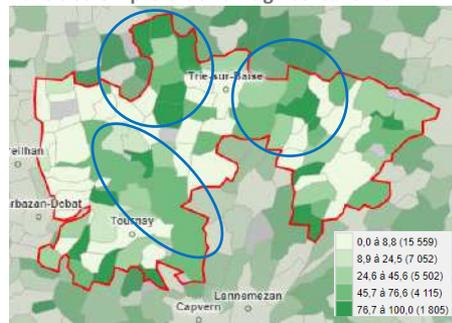
RELANCE ÉCONOMIQUE / SECTEURS D'ACTIVITÉ

Emplois selon le secteur d'activité 2018 (Insee) en %

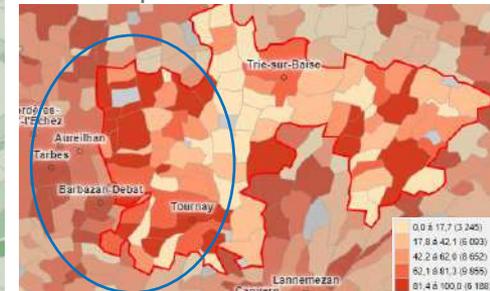


- La **sphère présentielle** de l'économie locale représente 70,2% sur le PETR et est plus importante qu'à l'échelle nationale (65,6%).
- Les deux EPCI se caractérisent par une présence importante de **l'agriculture** et au contraire, une faible part de l'industrie (cf. graphique à gauche).
- On peut également noter la tendance à la **tertiarisation** sur la CC des Coteaux du Val d'Arros, et notamment les communes proches de Tarbes.

Part des emplois dans l'agriculture 2017



Part des emplois dans le tertiaire 2017



RELANCE ÉCONOMIQUE / SECTEURS D'ACTIVITÉ

Zoom sur l'emploi privé

Nombre d'effectifs du secteur privé (Urssaf-Accoss)
– hors agriculture

Secteurs d'activité	PETR		Hautes-Pyrénées	
	2020	2015	2020	
GS1 Industrie	9% 137	8% 130	19%	8946
GS2 Construction	17% 274	12% 183	9%	4193
GS3 Commerce	18% 277	16% 243	18%	8425
GS4 Hôtellerie-restauration	4% 55	3% 50	6%	2765
GS5 Autres services marchands	17% 261	19% 294	25%	12091
HZ Transports	7% 109	8% 123	6%	3090
JZ Information et communication	0% 4	0% 0	1%	474
KZ Activités financières et d'assurance	1% 15	1% 18	2%	1140
LZ Activités immobilières	0% 3	1% 19	1%	565
MN Act scient/tech/admin	5% 74	4% 61	14%	6474
RU autres activités de services	4% 56	5% 73	5%	2257
GS7 Services non marchands	36% 562	37% 581	20%	9391
Total général	100% 1566	100% 1481	100%	47720

+25 : commerce de détail

-12 : activité créative
-7 : associatif

-25 : héberg médicosoc
-12 : action sociale

- Les secteurs qui ressortent le plus sont :
 - D'abord les **services non marchands** (actions sociale, santé; hébergement médical, enseignement,...) : 36% (+16% par rapport au département)
 - Ensuite le **commerce** : 18% (équivalent au département)
 - Et la **construction** : 17% des effectifs dans le secteur privé sur le territoire (+8% par rapport au département)
- Le **commerce** a augmenté ses effectifs en 5 ans notamment dans le commerce de détail mais également dans le commerce de gros
- La **construction** a également monté en effectifs en 5 ans sur le secteur Génie Civile
- Les **services non marchands** sont en diminution

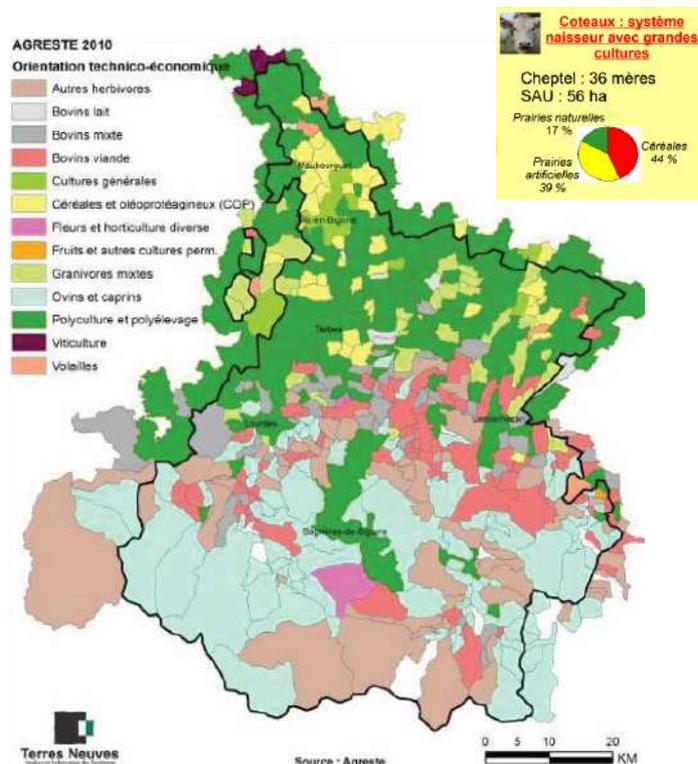
RELANCE ÉCONOMIQUE / SECTEURS D'ACTIVITÉ

Zoom sur l'agriculture

- La surface agricole utilisée est de 41 020 ha en 2018 et représente 68,9% du territoire PETR, et répartie entre productions céréales, de maïs, prairies et élevage.
- On compte **751 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole** en 2020 (donnée MSA). La part de l'emploi agricole dans l'ensemble d'emplois locaux est de 17,2% en 2018 (Insee).
- La CC du Pays de Trie et du Magnoac compte plus de chefs d'exploitation que la CC des Coteaux du Val d'Arros. Cette première se caractérise également par une présence importante **d'exploitations grandes et moyennes**.

	CVA	PTM
Nbr de chefs d'exploitation en 2020 (MSA)	332	419
Unité de travail annuel (UTA) des salariés en 2016 (source : AGRESTE)	101	547
Part des exploitations grandes et moyennes sur le total des exploitations agricoles en 2010 (Agreste)	33%	47%

- La question des **revenus des exploitants / salariés agricoles** est de plus en plus prégnante dans le contexte de la réforme de la PAC (politique agricole commune)
- L'enjeu existe également autour de la préservation des milieux agricoles et la **périurbanisation entraînant le phénomène de mitage**.



Extrait d'Atlas des paysages des Hautes-Pyrénées

RELANCE ÉCONOMIQUE / SECTEURS D'ACTIVITÉ

Zoom sur le tourisme

- Potentiel de développement touristique peu exploité :
 - De nombreux atouts naturels qui méritent d'être valorisés pour le tourisme (Lac d'Arret Darré, Lac du Magnoac, Lac de Puydarrieux, sentiers de randonnées, etc.)
 - Situé au sein du département qui accueille de nombreux touristes, le territoire pourrait capter une partie de flux touristiques pour dynamiser son territoire (autour de l'offre de tourisme de proximité). Ce qui implique également la structuration des déplacements des touristes entre EPCI.
- L'enjeu de développement du tourisme de proximité :

Le projet de territoire Val d'Arros prévoit la structuration d'une politique touristique autour des loisirs de proximité :

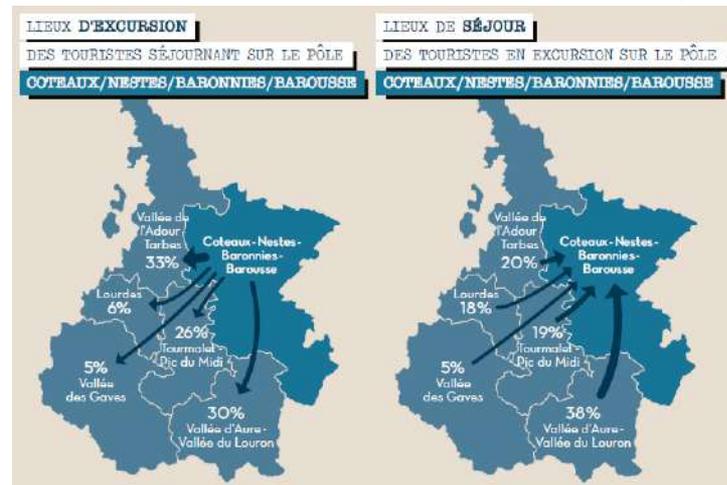
- Créer un Office du Tourisme Communautaire pour assurer l'accueil et la promotion.
- Créer une véritable base de loisirs pour le lac d'Arret Darré
- Entretien et aménagement des sentiers de randonnée pédestre autour du lac et le promouvoir

Le programme LEADER prévoit :

- La montée en gamme des hébergements touristiques sur le territoire Coteaux-Nestes (rénovation, reconversion, etc.)

Le tourisme est la 1^{ère} activité économique du département 65 ⇒ Un potentiel pour capter les flux des touristes.

La mobilité des touristes

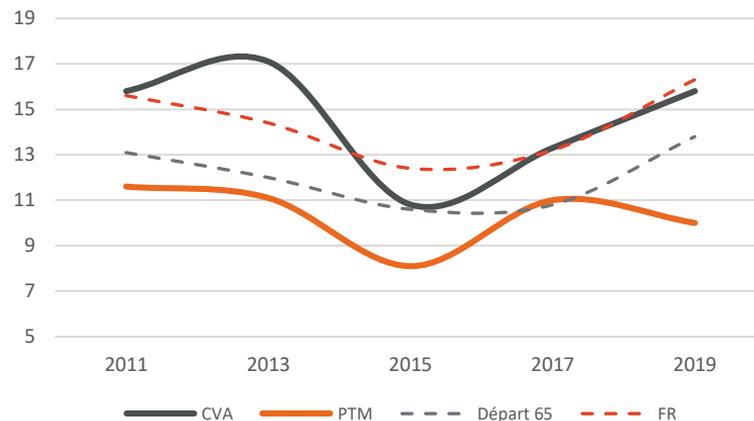


Source : Tableau de bord du tourisme dans les Hautes-Pyrénées

RELANCE ÉCONOMIQUE / CRÉATION D'ENTREPRISES

- Le **taux de création d'entreprises** est élevé sur les Coteaux Val d'Arros : 15,8% en 2019. Ce taux est plus important que sur les territoires voisins (14,6% sur la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées, 14,3% à la CC Adour Madiran et 10%) et à l'échelle de département (13,8%).
- Cette tendance est par ailleurs présente depuis plus de 10 ans (sauf pour l'année 2015 où le taux de création baisse jusqu'à 11%). Le territoire des Coteaux Val d'Arros accueille les porteurs de projet d'entreprise qui souhaitent garder un bon cadre de vie du territoire périphérique tout en restant à proximité de Tarbes (**à vérifier**)
- Les secteurs de construction, de commerce et de services sont les plus concernés par la création d'entreprises
- En revanche, la CC du Pays de Trie et du Magnoac ne bénéficie pas de cette dynamique de création et le taux de création d'entreprise sur ce territoire est relativement faible (10%).
- On peut également noter que la **part des artisans** sur le PETR est relativement élevée (5,5% de la population de 15 ans ou plus contre 4% sur le département). On trouve 4 zones d'activités sur le territoire dont une zone dédiée à l'artisanat (Zone de Pouyastruc).

Evolution de taux de création (Insee)



SYNTHÈSE DES CONSTATS / ENJEUX



- Deux EPCI toujours à caractère contrasté :
 - La CC Coteaux du Val d'Arros accueille les actifs travaillant à Tarbes avec très peu d'emplois locaux au regard du nombre d'actifs sur place et une tendance à la tertiarisation de l'économie
 - La CC Pays de Trie et du Magnoac se caractérise par la présence d'activités agricoles bien ancrées et des établissements publics/sociaux.
 - Les deux EPCI ne sont pas marquées par la fragilité d'emplois (chômage, emplois précaires, etc.) mais il existe des tendances préoccupantes (montée du chômage des jeunes, diminution des emplois, etc.)
- Le tissu économique est dominé par des petites entreprises, ce qui implique un manque de structures pérennes et non délocalisables (à vérifier)
- La dynamique pendulaire très présente sur le territoire, implique des enjeux en matière de mobilité et de réseaux de transports
- Une forte dynamique de création d'entreprises sur les Coteaux du Val d'Arros : une tendance à renforcer pour mieux profiter de la plus-value de sa proximité avec Tarbes ?
- Plus globalement, quels sont les secteurs à appuyer le plus ? Quels opportunités et avantages à valoriser ?

ENCOURAGER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

ENCOURAGER ET
SOUTENIR LA
TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE

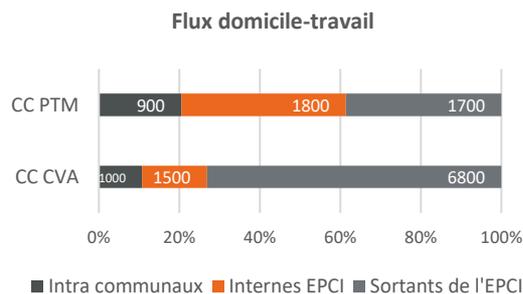


TERRE D'AVANCE

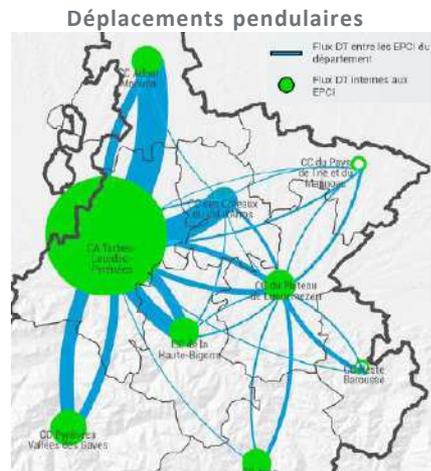


TRANSITION ÉCOLOGIQUE / MOBILITÉ

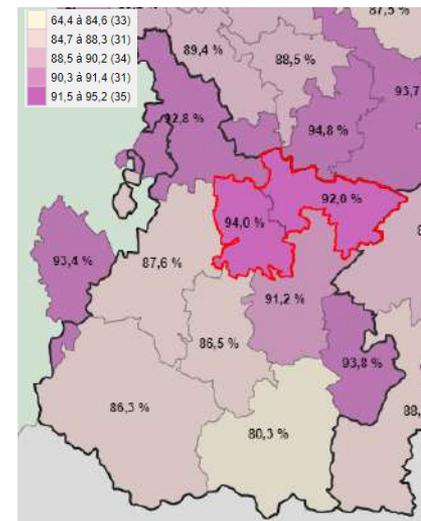
- La majorité de déplacements domicile-travail se font à l'intérieur du département 65. Sous l'influence du pôle économique de Tarbes, la CC des Coteaux du Val d'Arros est particulièrement concernée par les déplacements plutôt longs d'inter-EPCI.
- Ces déplacements s'effectuent pour la plupart **en voiture** : la part de ces déplacements en voiture s'élève à 86,7% sur le PETR (89,9% sur la CC Coteaux du Val d'Arros) contre 71% à l'échelle nationale
- Sur un territoire où peu de **moyens alternatifs à la voiture** existe (covoiturage, pistes cyclables,...), les besoins en mobilité devraient être étudiés en prenant en compte la démographie de la population et leurs besoins spécifiques (jeunes scolaires, actifs, personnes âgées, ménages modestes)



Source : DDT des Hautes-Pyrénées, traitement Terre d'Avance



Part de la voiture dans les déplacements domicile travail en 2018



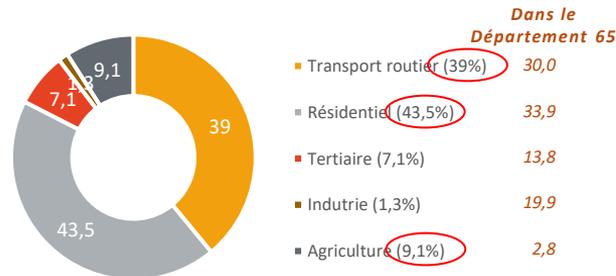
Source : DDT des Hautes-Pyrénées, Étude relative aux mobilités durables dans les Hautes Pyrénées

TRANSITION ÉCOLOGIQUE / ÉNERGIE

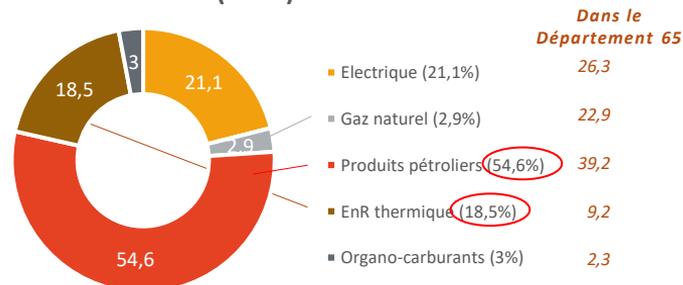
Consommation énergétique

- En 2017, la consommation d'énergie sur le territoire PETR est 368 881 MWh qui représente 6% du total départemental. La consommation d'énergie par habitant est de 20,3 MWh et plus faible que la moyenne départementale (26,2 MWh)
- Les 3 postes les plus consommateurs d'énergie sont :
 - Résidentiel : 43,5%
 - Transport routier : 39%
 - Agriculture : 9,1%
- On peut noter également la faible part de la consommation d'énergie de l'industrie et au contraire, une part importante de l'agriculture
- L'énergie pétrolière occupe plus que la moitié des énergies consommées sur le territoire (54,6%) : une part largement supérieure par rapport au niveau départemental (39,2%)
- En revanche, le niveau de consommation en gaz naturel est beaucoup plus faible qu'au niveau départemental (2,9% contre 22,9%). La part des EnR thermique est plus élevée que dans le département (18,5% contre 9,2%)

Consommation d'énergie par secteurs (2017)



Consommation par type d'énergie (2017)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE / ENERGIE

Production d'énergie renouvelable

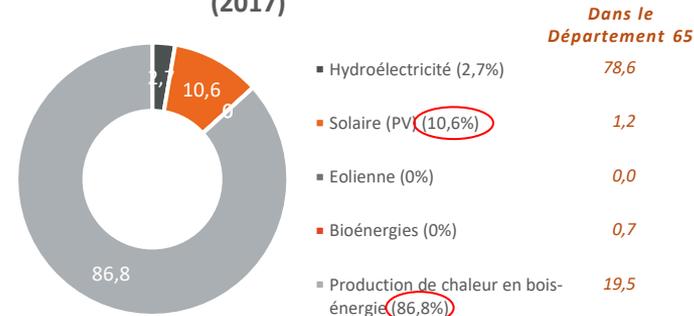
- Le territoire a produit **73 182 MWh d'énergie renouvelable** en 2018 qui représente 3% de la production départementale. En comparaison du département, le territoire se caractérise par :
 - Une part dominante de la **production de chaleur en bois énergie** (près de 87%)
 - Une **part faible d'énergie hydroélectrique** (2,7%)
 - Et une part plus importante **d'énergie solaire** (10,6%)
- La part de la production locale des EnR dans la consommation d'énergie en 2018 est de 20,3% sur le PETR : ce taux est plus faible qu'à l'échelle départementale (33%) mais presque équivalent à la moyenne régionale (22%). Le taux de couverture est plus fort pour la production de chaleur que celle d'électricité.

Couverture des consommations d'énergie (chaleur + électricité) par les EnR

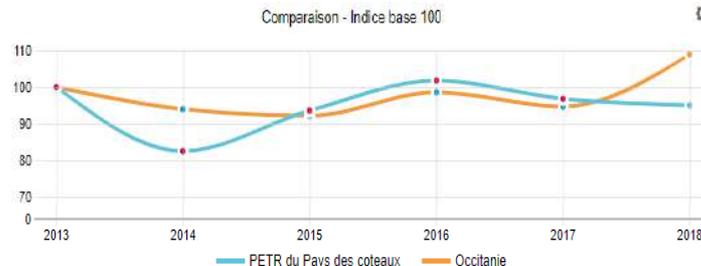
	CVA			PTM		
	Chaleur	Electricité	Total	Chaleur	Electricité	Total
En 2015	53,3%	3,5%	15,1%	53%	14,9%	18,8%
Tendancier 2030	69%	44%	28%	67%	116%	50%

- La production d'énergie renouvelable est en hausse sur la région Occitanie mais elle stagne sur le territoire du PETR

Production d'énergie par secteurs (2017)



Evolution de la production d'énergie renouvelable – comparaison avec le volume de production en 2013



TRANSITION ÉCOLOGIQUE / ENERGIE

Facture énergétique

- La facture énergétique par habitant est de 2 225 euros en 2017 sur le territoire du PETR : elle est plus faible qu'à l'échelle départementale (2 605 euros)
- En 2017, 46,7% de la facture énergétique concerne le transport routier et 37,3% le résidentiel.
- L'augmentation éventuelle du coût d'énergies (selon l'hypothèse de l'IAE « New Policies 2016 », le coût va augmenter à l'horizon 2030 de +3,6% pour le fuel, +2,9% pour le gaz naturel, +5% pour l'électricité, +2,5% pour le bois) pourrait avoir une conséquence non négligeable sur les dépenses des ménages et des activités. Ce qui implique la nécessité d'intervention volontariste (sobriété, isolation, équipements performants, etc.)

Le projet de territoire Val d'Arros :

- Réfléchir avec d'autres territoires sur les possibilités de mener un **Plan Climat Air Energie Territorial**.
- Mieux intégrer les enfants scolarisés dans les projets notamment environnementaux (**sensibilisation** à la qualité de l'eau, au tri des déchets, aux productions bios...).

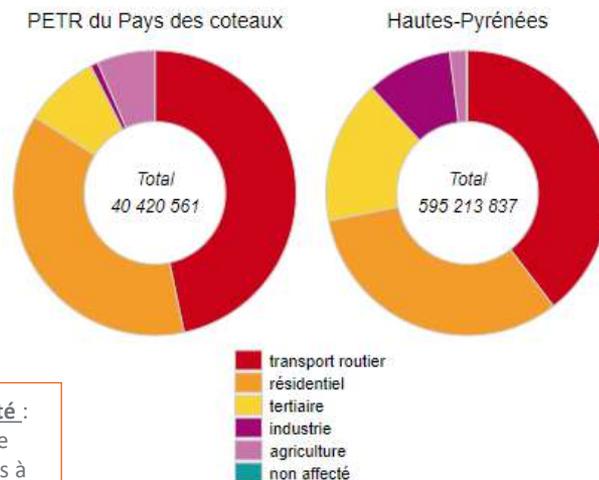
PVD Tournay :

- Installation de bornes de recharges électriques
- Lutte contre la pollution lumineuse

Le contra de ruralité :

- Généralisation de bâtiments publics à énergie positive
- Accompagnement des projets développant des énergies innovantes

Facture énergétique par secteurs
(en Euros)

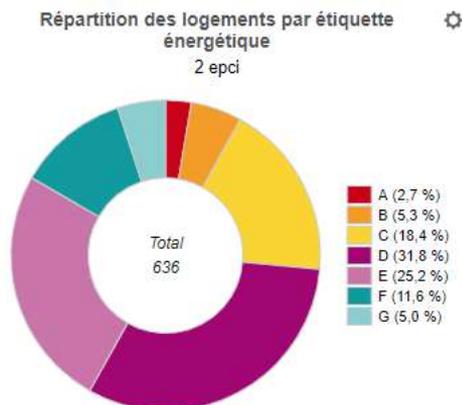


Source : OREO – DREAL - 2017

TRANSITION ÉCOLOGIQUE / ENERGIE

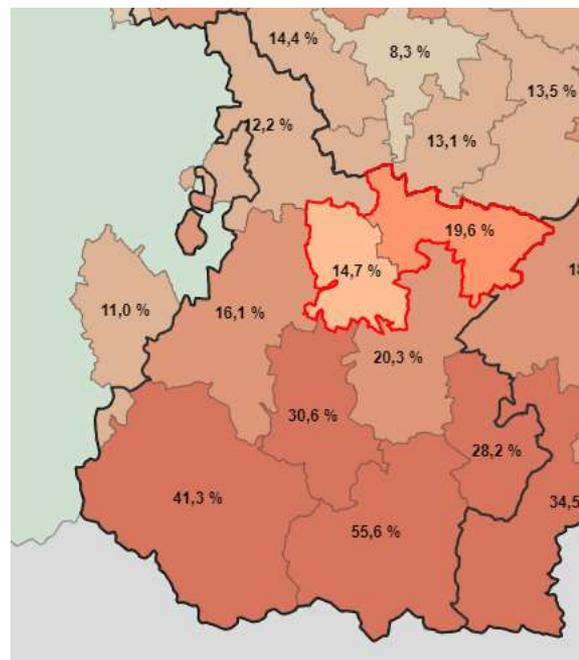
Logements énergivores

- La part des logements énergivores et très énergivores est de 16,7% contre 9,7% dans la région Occitanie. Cette proportion est plus élevée sur la CC PTM (19,6%) que sur la CC CVA (14,7%)
- Cependant, ce chiffre doit être interprété avec prudence puisque la représentativité des logements diagnostiqués est faible (6,5% des logements soit 636 en nombre).



Source : ADEME DEP - retraitement DREAL

Part des logements très énergivores dans la base DPE

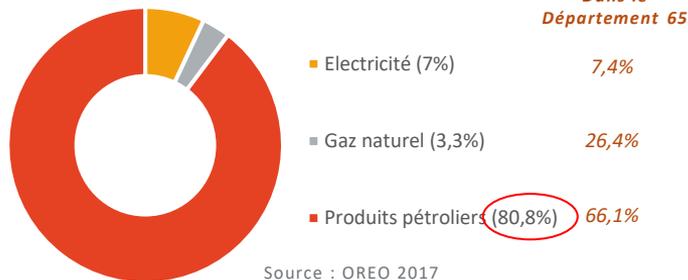


source : ADEME (exploitation DREAL)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE / QUALITÉ DE L'AIR

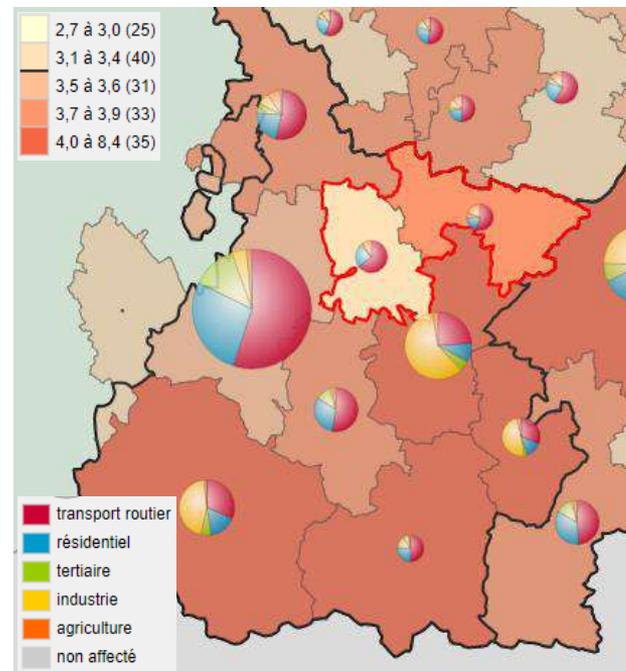
- Le territoire a émis 60 447 teqCO₂ en 2017, soit 6% du total départemental. Les émissions GES énergétique par habitant sont de 3,3 teqCO₂ sur le PETR et sont plus faible qu'à l'échelle départementale (4,3 teqCO₂/Hbt).
- Les émissions GES sont en très grande partie dues aux produits pétroliers (80,8%)

Emissions GES par types d'énergie (2017)



- Le territoire se caractérise également par :
 - la part importante du secteur du transport routier dans les émissions GES (60,5% sur le PETR contre 46,8% dans le Département 65)
 - Et une part également importante de l'agriculture (13,8% sur le PETR contre 3,8% sur le département)

Emissions de GES énergétiques par secteur (rond) et émissions de GES énergétiques par habitant (fond)



Source : OREO 2017

TRANSITION ÉCOLOGIQUE / EAU

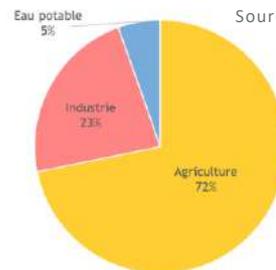
- Gestion et stratégie collective des eaux envisagée via les SAGE dont le périmètre dépend des bassins versants.
- Le territoire PETR est couvert par deux bassins versants :
 - Bassin des Rivières de Gascogne, peu abondant en eau, mais alimenté par la Neste (affluent de la Garonne) artificiellement reliée via un canal (bénéficiant de la gestion collective et quantitative d'eau du Système Neste)
 - Bassin de l'Adour amont
- Principaux enjeux sur ces bassins :
 - Baisse des débits d'étiage (conséquences du changements climatique – diminution d'enneigement, sécheresse, diminution d'eau souterraine, etc.)
 - Dégradation de la qualité des eaux par des pollutions – l'importance des usages agricoles (notamment l'irrigation)
 - Risque d'inondation
 - Dégradation du lit et des berges, des milieux aquatiques à préserver
- GEMAPI (compétence obligatoire des EPCI depuis 2020) et la question de gouvernance avec les autres EPCI couvertes par le périmètre Adour-Garonne
 - L'aménagement des bassins versants
 - L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
 - La défense contre les inondations et contre la mer
 - La protection et la restauration des zones humides

Le périmètre du système Neste



Source : Système Neste – maîtriser l'eau pour tous les usages

Répartition des prélèvements par usage sur l'année



Source : Le territoire du SAGE Adour amont

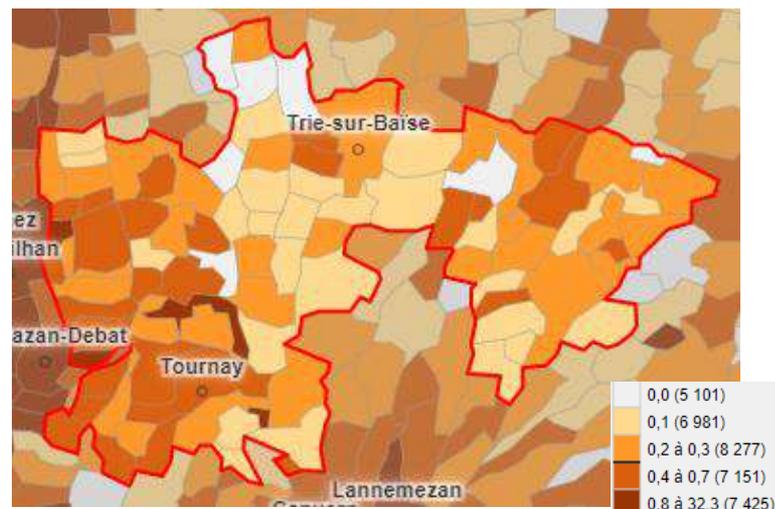
Le projet de territoire Val d'Arros :

- Etablir un état des lieux des modalités d'exercice de la compétence **eau/assainissement** en vue de préparer la **prise de compétence communautaire**.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE / ARTIFICIALISATION DES SOLS

- La part des territoires artificialisée en 2018 représente 2,2% du territoire PETR, soit 1302,9 ha. Le taux d'évolution annuel d'artificialisation entre 2009 et 2019 est de 0,8% sur le territoire contre 1,0% en région, donc légèrement moins fort qu'à la moyenne régionale. Ce taux est plus élevé sur les Coteaux du Val d'Arros (1,1%) que sur le Pays de Trie et du Magnoac (0,7%).
- Entre 2009 et 2019, 0,3% de la surface du territoire PETR est artificialisée, soit 163,5 ha. **81% des sols artificialisés sur la même période sont utilisés pour l'habitat.**
- Le territoire est en effet marqué par le phénomène d'**étalement urbain** et notamment par l'installation des pavillons, en **absence de documents d'urbanisme** (pas de politique d'urbanisme commune à l'échelle du PETR, ni des EPCI)
- En plus du phénomène de **péri-urbanisation**, les mutations dans le monde agricole (recherche de rentabilité et rendement qui amènent les agriculteurs de privilégier les grandes exploitations plutôt que les cultures diversifiées) ainsi que la **déprise agricole** (notamment la diminution des éleveurs) menacent les **paysages** qui sont pourtant un des atouts et source économique du département.

Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2019



Source : Insee

TRANSITION ÉCOLOGIQUE / PAYSAGES ET MILIEUX NATURELS

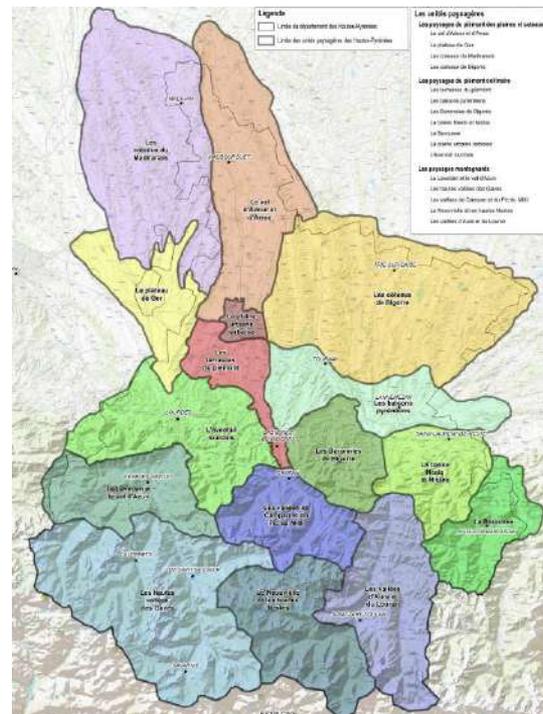
- Plusieurs initiatives existent à l'échelle du département 65 pour préserver les milieux naturels et agricoles :
 - La signature en 2011 de la charte agriculture-urbanisme-territoires
 - L'atlas des paysages des Hautes-Pyrénées est réalisé en 2015
 - Le classement du lac de Puydarrieux Natura 2000
 - Contrat territorial Occitanie qui prévoit
 - Etc.
- 28,4% du territoire est couvert par les Zones Naturelles d'intérêt écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 et 2

Paysages préférés dans les Coteaux

(issu de l'étude pilotée par le CAUE dans le cadre de la réalisation d'atlas des paysages- 2015)

- Lac de Puydarrieux
- Les bords de la rivière Arros
- Mazerolles : vue sur la chaîne des Pyrénées et les vallons du Gers
- Bonnefont : le chemin de César - Lac d'Arrêt-Darré
- Tour d'Oléac-Debat - Motte castrale de Castéra-Lou

16 unités paysagères du département 65



TRANSITION ÉCOLOGIQUE / ALIMENTATION DURABLE ET CIRCUIT COURT

- En 2019, le nombre d'exploitations engagées dans l'agriculture biologique est de 79 sur le territoire PETR.
- Le programme LEADER soutient le concept d'économie circulaire (impacts énergétiques, création d'emplois, liens sociaux, etc.) et la **valorisation des produits et savoir-faire locaux** (des productions de qualité à forte valeur ajoutée - artisanat, produits locaux agricoles et agro-alimentaires)
- PAT ? (Maison de la nature)

Ce qui est prévu dans les documents stratégiques

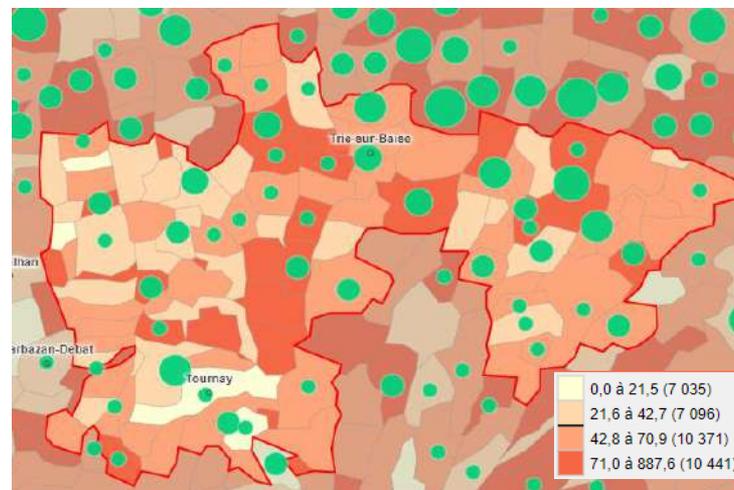
Le projet de territoire Val d'Arros :

- Encourager l'agriculture locale et le maraichage en favorisant les circuits courts et les produits biologiques dans la restauration scolaire et les groupements d'achat collectifs ou les marchés locaux (PAT)

Le programme LEADER :

- Le renforcement de liens entre producteurs et consommateurs (circuit court, mise en réseau des professionnels, etc.)
- Le soutien à la promotion des produits locaux (communication)

Le nombre d'exploitations engagées dans l'agriculture bio en 2019 (rond) et la part de la surface agricole utile dans la superficie totale en % en 2010 (fond)



DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Une majorité des communes du territoire PETR gérées par SMECTOM. En partie par Adour Madiran et SYMAT. La zone de Tournay a diminué les déchets d'environ 6% entre 2018 et 2019 tandis que la zone de Trie sur Baise a augmenté de 7,1%.
- Quelques actions de sensibilisation mises en place par SMECTOM (sur l'ensemble de territoire d'intervention)
 - En direction des adolescents et adultes (mission locale, etc.)
 - En collèges et écoles primaires
 - En centres de loisirs
 - Journée de l'environnement à Arkema
 - Etc.
- Une recyclerie à Lannemezan (« la Recyclerie du Plateau »)

Tons de déchets collectés

Déchetteries	Tonnages (%) 2018/2019		A noter
Capvern	+3,2%	☹️	+11% de bois -2% de déchets verts +5% d'encombrants +26% d'Eco mobiliers
Galan	-0,4%	😊	
Grézian	+24,9%	☹️☹️	+54% de déchets verts
Hêches	+9,8%	☹️	+28% de bois +26% d'encombrants
Nestier	+17,1%	☹️☹️	+23% de déchets verts
Tournay	-5,9%	😊	-14% de déchets verts
Trie sur Baise	+7,1%	☹️	Déchets verts + 11%

Source : Rapport d'activité SMECTOM 2019

Le projet de territoire Val d'Arros :

- Réorganiser le dispositif de **collecte des ordures ménagères** et ses modalités de financement pour le rendre plus performant et cohérent
- Moderniser les structures pour le **tri des déchets** et renforcer les actions de **sensibilisation** au tri

RISQUES NATURELS

- Forts risques naturels liés à l'inondation et au mouvement de terrains
- 83,5% des communes du territoires PETR sont couvertes par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) en 2021

FORET - BOIS – BIODIVERSITÉ

PVD Tournay :

- La création d'un atlas de la biodiversité
- Réhabilitation de l'arboretum
- Création de jardins partagés

Le projet de territoire Val d'Arros

prévoit les actions suivantes :

- Informer les propriétaires forestiers sur l'importance d'une bonne exploitation des bois et forêts.
- Sensibiliser à l'intérêt des arbres et des haies et leur impact sur la qualité des sols et des rivières, notamment en organisant des visites sur le terrain pour les scolaires et les familles.

SYNTHÈSE DES CONSTATS / ENJEUX

ENCOURAGER ET
SOUTENIR LA
TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE

- Un territoire avec une **grande richesse naturelle à préserver** face aux menaces liés au changement climatique (diminution d'eau, inondation, réchauffement, dégâts agricoles, etc.), à la croissance et la périurbanisation qui présente un enjeu en termes de préservation de l'espace naturel.
- Une **forte dépendance à la voiture** pour les déplacements et un manque des transports en commun ou alternatifs. Le territoire étant de caractère résidentiel, les postes les plus consommateurs d'énergie sont le résidentiel et les transports avec une part importante des consommations des produits pétroliers
- La **richesse en bois** permet de produire des énergies renouvelables mais n'est pas assez en quantité pour couvrir les besoins locaux en énergie.
- Les **paysages** sont également un enjeu important face à la dynamique de périurbanisation et à la tendance à la déprise agricole
- **L'agriculture** étant une des activités importantes sur le territoire, l'équilibre est à trouver avec la préservation des ressources et la protection de paysages (consommation d'eaux pour l'irrigation, grandes exploitations plutôt que cultures diversifiées, etc.)
- ...



PARTIE 2

DES PROGRAMMES ACTUELS

LES DEMARCHES LOCALES ENGAGEES

PETR, Etat et autres partenaires

- **Acte d'engagement Marque d'Etat Tourisme et Handicap** signé en date du 09 avril 2021 avec le PETR et l'Etat sur une partie du sentier du Lac de Puydarrieux.
- **Programme de l'Amélioration Programmée de l'Habitat de 2021-2026** en date du 22 Mars 2021 signé avec le PETR, L'Etat, l'ANAH, la Région Occitanie, Le Département des Hautes-Pyrénées et la SACICAP
- **Convention France Services des Coteaux** (sur Trie-Sur-Baïse) signée en février 2020 entre le PETR, et l'Etat ainsi que ces partenaires
- **Contrat de Ruralité** pour le territoire du PETR Pays des Coteaux 2017 – 2020
- **Convention pluriannuelle d'animation pour la mise en application du Document d'Objectif du site Natura 2000 de Puydarrieux** signée en date du 06 octobre 2006 avec le PETR (ex. Syndicat Mixte) et la DDAF, site classé Natura 2000 ZPS N°731 2004

PETR, Région et Département

- **Contrats Bourg-centre de Castelnau-Magnoac et Tournay** signés par la Région, le Département, le PETR, le CAUE, les communes et communautés de communes en juin 2021
- **Contrat territorial Occitanie Coteaux-Nestes 2018-2021** en date du 14 juin 2019 signé avec les PETR (Coteaux et Nestes), le Département et le Conseil régional Occitanie
- **Contrat Leader PETR des Coteaux et PETR du Pays des Nestes** signé en date du 16 juin 2016 dans le cadre de la programmation des fonds européens GAL COTEAUX-NESTES.

Communes et EPCI :

- Programme **Petites Villes de demain** engagé sur les commune de **Castelnau-Magnoac, Trie-Sur-Baïse et Tournay** pour la durée de 5 ans (2021-2026).
- Projet de territoire des Coteaux du Val d'Arros

AXES STRATÉGIQUES DES DOCUMENTS TERRITORIAUX

- CTO 2018-2021 (Coteaux-Nestes) : 3 enjeux stratégiques

- Relever localement le défi de l'adaptation face au changement climatique
- Relever le défi d'un nouveau mode économique diffus et durable en milieu rural
- Relever le défi de l'attractivité du territoire

- Contrat de ruralité 2017-2020 : 6 thématiques

- L'accès aux services publics et marchands et aux soins
- La revitalisation des bourgs centres
- L'attractivité du territoire
- Les mobilités locales et l'accessibilité
- La transition écologique et énergétique
- La cohésion sociale

- Programme LEADER 2014-2020 (Coteaux-Nestes) :

- Gérer durablement les ressources locales
- Favoriser la rencontre des publics avec une offre artistique et patrimoniale
- Développer les services aux populations
- Favoriser la qualité de l'hébergement touristique
- Développer la coopération entre territoires

- PVD Castelnau-Magnoac

- Qualification et amélioration de l'habitat et revalorisation du patrimoine
- Créer et soutenir un développement économique et touristique
- Soutenir un développement touristique basé sur la complémentarité
- Œuvrer à l'attractivité résidentielle et à l'activité présenteielle du territoire

- PVD Tournay

- Lutter contre le logement vacant
- Soutenir le commerce local et le rendre compétitif
- Travailler sur la mobilité
- Garantir l'offre de santé
- Augmenter les services à la population
- Développer les services culturels et sportifs
- Protéger l'environnement
- Développer l'offre touristique

AXES STRATÉGIQUES DES DOCUMENTS TERRITORIAUX

- **Projet de territoire Coteaux du Val d'Arros**

ASSURER UN BON NIVEAU DE SERVICES AUX FAMILLES ET A LA POPULATION EN MOBILISANT TOUS LES OPERATEURS PUBLICS ET ASSOCIATIFS.

- Garantir l'accès aux services en proximité pour la population et les familles, en s'appuyant sur la convention territoriale du SDAASP signée avec le Département.
- Assurer un accès aux soins et aux services d'accompagnement des personnes âgées dépendantes.
- Harmoniser l'offre scolaire pour assurer une éducation de qualité.

AMENAGER ET DEVELOPPER LES POTENTIALITES DU TERRITOIRE

- Mettre en œuvre une action dynamique pour développer les activités économiques.
- Conforter l'agriculture locale et l'exploitation forestière.
- Structurer une politique touristique autour des loisirs de proximité.
- Engager une réflexion partagée sur l'urbanisme et l'aménagement de l'espace communautaire.

PRESERVER LE CADRE DE VIE ET S'ENGAGER DANS UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE EXEMPLAIRE.

- Réorganiser le dispositif de collecte des ordures ménagères pour le rendre plus performant et cohérent et résorber les anciennes décharges.
- Anticiper la prise de compétence communautaire pour gérer le cycle de l'eau (eau potable et assainissement).
- Initier es actions de sensibilisation à la protection de l'environnement

FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE LE TERRITOIRE VAL D'ARROS

- Organiser les services de la communauté et optimiser les ressources du bloc communal (communes/EPCI).
- Encourager les dynamiques de réseau entre les associations du territoire pour créer un véritable esprit communautaire.
- Mieux faire connaître le territoire et ses activités et mettre en place une communication sur les actions.

TERRE D'AVANCE

Retrouvez-nous ici :

 www.terredavance.com

 <https://www.linkedin.com/company/terredavance/>

